33e ANNEE. — N°32 — 5 CENTIMES LE NUMERO. — SAMEDI 18 MARS 1893

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse.*

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

l'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Cahors, le 18 Mars

LE CRI PUBLIC

L'Evangile a dit : l'homme ne vit pas seulement de pain. Il faudrait bien se douter qu'il y a des millions et des millions de Français auxquels ne suffisent pas les « potins » plus ou moins parlementaires, la vertu de M. Chantagrel, et les « belles paroles » prononcées à propos de l'affaire du Panama.

Il y a quatre mois passés que, grâce à l'initiative ingénieuse prise par M. Ricard, de Rouen, nous sommes soumis à ce régime. La France est lasse ; elle étouffe ; elle demande grâce ; elle crie : « Assez ! assez ! »

Il y a — faut-il donc continuer à l'oublier ? — des ouvriers, des industriels, des commerçants, qui souffrent de cette crise au-delà de toute expression ; les uns ont besoin de travail pour faire vivre leurs familles et ils n'en ont pas, ou plutôt ils n'en ont plus ; les autres qui, trop souvent, suivant une expression vulgaire mais juste, joignent très péniblement les deux bouts, se voient acculés à des échéances impayées, à la faillite, à la ruine.

Les pertes des obligataires et des actionnaires de Panama, si dignes de compassion qu'ils soient, ne sont que fort peu de choses à côté du discrédit que cette malheureuse affaire jette sur notre pays et des sommes énormes que les conséquences de tout ce gâchis et de toute cette inquiétude font perdre au pays tout entier.

Qu'on se figure l'état d'esprit d'un père de famille étranger de tout point à tous ces commérages et à tous ces tripotages et qui se débat, par suite de ce crime de lèse-nation, contre les plus pressantes et les plus impérieuses nécessités.

Le Parlement a commis assez de sottises et le gouvernement a montré assez de faiblesse. Il est temps d'en finir et de ne plus se prêter à l'odieux et scandaleux manège auquel la réaction s'emploie avec une ardeur toujours croissante.

Encore peu de jours, et le procès du Panama devant la cour d'assises sera terminé ; les coupables seront punis. Eh bien ! au nom du pays, il est une chose que nous demandons au gouvernement, c'est de ne pas prêter consciemment ou inconsciemment les mains une fois de plus aux manœuvres électorales de ses adversaires ; c'est de s'inspirer des paroles très sensées que prononçait l'autre jour à la Chambre des députés M. Burdeau, lorsqu'il réclamait, en face des violences boulangistes, la fin de tout ce scandale; c'est de suivre les conseils très autorisés et très sages qui, formulés par M. Constans avec un bon sens indiscutable, recueillaient dans l'interpellation de mardi, au Sénat, une si éclatante adhésion.

Relisez ces paroles et voyez si elles ne résument pas le vœu du pays :

« Personne n'a rien à gagner à ces scandales. Ne vous y trompez pas, le pays demande autre chose. Il veut la paix, le travail, le repos, la sécurité, et si les Chambres ne savent pas les lui donner, il s'arrangera pour les avoir autrement. Dans six mois, on aura oublié jusqu'aux noms de ceux qui sont actuellement sur les bancs de la cour d'assises. De tout le bruit qui se fait aujourd'hui une seule chose demeurera, c'est qu'il s'est trouvé dans le Parlement 150 personnes — et on ne distinguera pas entre la droite et la gauche — 150 personnes capables de trafiquer de leur mandat. Eh bien ! je crois qu'il est temps de passer à un autre ordre d'idées, de s'occuper d'autres affaires. C'est l'intérêt de tout le monde ici.

» Laissons faire les magistrats. Il est dangereux de greffer sur les débats dont ils ont la direction des discussions telles que celles-ci. Elles peuvent avoir une répercussion fâcheuse sur les choses de la justice.

» Oui, laissons faire les magistrats, et renfermons-nous dans ce qui est notre rôle et notre tâche.

» Si j'avais qualité pour donner un conseil à nos collègues de la droite sur la conduite qu'ils doivent tenir dans les circonstance présentes, je leur dirais : Prenez-y garde, ce n'est ni la vertu, ni la moralité publique, ce n'est pas non plus votre politique qui bénéficieront de cette campagne.

» A l'issue de cette aventure, on ne se rappellera guère qu'une chose, c'est que vous apparteniez à un Parlement que vous avez tout fait pour compromettre. »

Au fond, telle est la vérité, tel est le bon sens, tel est le vœu du pays. Tout le monde en a assez, même les magistrats, même les avocats.

Jetez les yeux sur cette réflexion qui termine, dans le *Figaro*, l'article de M. Francis Magnard :

« C'est avec un véritable soulagement qu'on annonce, pour samedi soir, la fin du procès. A côté des passionnés, les gens qui travaillent et qui aiment à se divertir honnêtement, une fois la journée faite, commençaient vraiment à en avoir assez. »

Nous ne nous demanderons même pas si de la part de la réaction c'est là un conseil intéressé ; en tous cas, c'est le cri public ; écoutez-le.

J. QUERCYTAIN.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du 16 mars

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Casimir Périer.

Elle débute par une question faite au président du Conseil sur les mesures qu'entend prendre le Gouvernement au sujet des articles du *Figaro* et du *Gaulois* publiant tout au long les documents de l'instruction qui auraient dû rester secret.

M. Ribot dit que cette publication constitue une manœuvre qu'il importe de réprimer; le ministre ajoute qu'il s'adressera au bâtonnier de l'ordre des avocats, Me Du Buit, afin que le conseil de l'ordre prenne ses mesures pour punir l'auteur des indiscrétions commises.

M. Chiché interpelle le Gouvernement sur son attitude au sujet de la réforme des boissons au Sénat.

MM. Salis et Jamais insistent pour l'adoption d'un ordre du jour invitant le Gouvernement à défendre les décisions de la Chambre devant la Chambre Haute.

M. Tirard déclare n'accepter que l'ordre du jour pur et simple qui est voté par 282 voix contre 245.

Et la Chambre se remet à la discussion de la loi sur la réforme du traitement des instituteurs.

SÉNAT

Séance du 16 mars 1893

Le Sénat reprend le projet d'assistance médicale gratuite.

M. Buffet a soutenu que la loi constituait une sorte de spoliation à l'égard de certains établissements bénéficiaires de legs.

La seule modification apportée au projet qui concerne la fixation du prix des journées ce sont les Conseils généraux et non les préfets qui l'arrêteront.

On a réservé pour la seconde délibération la discussion au point de vue financier.

On reprend la discussion du projet de la caisse des retraites des mineurs.

Quel sera le taux de retenue de salaire des ouvriers ? A quel âge sera fixée l'entrée en jouissance de la pension.

Le Sénat élève de 3 0/0 à 4 0/0 le taux de retenue à faire.

Il renvoie à la commission un amendement tendant à fixer à cinquante-cinq ans au lieu de cinquante l'entrée en jouissance de la retraite.

M. Constans à la tribune

M. Constans a la parole.

M. Constans. — Vous savez tous que par le temps qui court nous sommes exposés, sur la demande de tiers intervenant dans un procès fameux, à être appelés devant la cour d'assises. Je n'ai pas échappé à cette nécessité et je viens du Palais.

La question qui m'a été posée est la suivante :

On a affirmé qu'à une certaine époque, indéterminée d'ailleurs, vous aviez dit au conseil des ministres, en mettant la main sur un portefeuille : il y dans ce portefeuille une liste de 104 gens — « gens » est l'expression dont on s'est servi ; on n'a pas dit « députés » ou « sénateurs — ayant « tripoté » — c'est le mot dont on s'est également servi — dans les affaires de Panama. Et on me demandait ce qu'il y avait d'exact dans cette affirmation.

J'ai répondu ce que j'avais déjà dit à la commission d'enquête : « Je n'ai pas transmis de liste à M. le président de la République, par une raison très simple : c'est que je n'ai jamais eu de liste. Je puis ajouter ici qu'en mon sens, la liste des 104 existe surtout dans l'imagination de ceux qui désireraient qu'il y en eût une.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT »

10

LE

GARÇON DE JEU

Par JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE

L'AMOUR AU VILLAGE

II

Le fermier s'arrêtait, se mettait à rire.

Il regardait son fils avec une sorte de complaisance.

— Quel crâne soldat ça ferait.

Il secouait ensuite le fourneau de sa pipe, se levait et allait se coucher.

Jacques, désœuvré, ne tardait pas à l'imiter.

Il ne restait plus dans la grande pièce que la mère Boislaurier, qui venait s'asseoir, saquenouille à la main, près de Paul, attentif à feuilleter ses livres d'images...

Elle somnolait une demi-heure, croyant travailler, puis elle se couchait aussi, après avoir arraché son plus jeune fils à la lecture ou à la contemplation de ses gravures.

Les soirées d'hiver se passaient régulièrement ainsi. L'été on se mettait au lit dès que la nuit tombait pour économiser les frais de lumière.

On s'endormait au milieu des derniers criaillements des oiseaux, des piailleries et des battements d'ailes des poules qui se disputaient sur le perchoir leurs places pour la nuit.

Jusqu'à ce que Jacques eût l'âge d'homme, aucun incident digne d'être noté ne se produisit dans cette vie monotone.

Mais peu à peu le jeune homme devenait moins assidu aux narrations de son père.

Le couteau à peine fermé, il se levait de table, se glissait dehors, rôdait un instant autour de la maison sous prétexte d'inspecter les bêtes, puis on ne l'entendait plus.

Il avait disparu... Il ne rentrait plus que fort tard — on ne savait à quelles heures — quand tout le monde dormait depuis longtemps. Il ouvrait les portes sans bruit, se glissait entre ses draps sans lumière pour ne réveiller personne...

— Où allait-il ?

— Nul ne le savait.

Aux questions que son père lui avait posées à plusieurs reprises, Jacques avait répondu d'une manière évasive.

Le père Boislaurier, réduit à la société de Fox, n'ayant plus personne pour l'écouter, mêlait maintenant le soir ses ronflements à ceux de son chien.

Six mois se passèrent ainsi, puis le fermier s'aperçut que son fils avait l'air tout « chose » comme il disait. Pendant son travail, il paraissait préoccupé, absorbé. Quand on l'interpellait, il répondait comme quelqu'un que l'on réveille en sursaut.

Le bonhomme hocha la tête.

— Il y a quelque chose là de pas naturel, pensa-t-il... Il faut que j'en ai le cœur net !

Un soir, après le souper, le fermier alluma sa pipe comme d'habitude, mais au lieu d'aller s'asseoir dans un coin de la cheminée, il prit une chandelle, frappa sur l'épaule de Jacques.

— Viens ça, mon fieux, lui dit-il, en ouvrant la porte d'une pièce voisine, j'ai à te parler !

Le fils était devenu tout pâle.

Il suivit son père avec un frémissement dans les jambes.

Le vieillard ferma la porte sur eux et indiquant un siège au jeune homme :

— Assieds-toi là, dit-il.

Il avait la voix brève, l'air très ému.

Jacques, interdit, tremblait maintenant de tous ses membres.

Il se laissa tomber sur une chaise, les yeux craintifs fixés sur son père...

— Bien, dit le fermier qui s'assit aussi. Maintenant, causons...

— Je vous écoute, mon père, reprit le jeune homme.

— Qu'as-tu ?

Jacques rougit jusqu'aux oreilles.

— Rien, père, répondit-il.

Le père ôta sa pipe de sa bouche d'un geste vif.

— Rien ?... Ah ! ça, fiston, tu me prends pour un imbécile ?...

— Mon père...

— Rien !... Et cet air de porter le diable en terre que tu nous as depuis quelques temps, ce n'est donc rien, ça ?

— Je vous assure, mon père...

Le fermier se leva, agité, hors de lui.

— Tu crois donc que je suis aveugle !... Tu n'est plus le même !... On ne te voit plus à la maison... Tu prends à peine le temps de manger le soir, et tu disparais... Où vas-tu ?...

— Mon père...

— Tu as la tête à l'envers depuis quelques mois, c'est à peine si tu sais ce que tu fais... A quoi penses-tu, puisque tu ne penses plus à ton travail ? Tout le monde a remarqué ça comme moi... la mère... ton frère... même nos domestiques... Qu'est-ce qui te tourne ainsi la cervelle ?... J'ai le droit de le savoir... Tu vas me le dire.

— Je vous jure, mon cher père, que je n'ai rien.

— Le fermier regarda fixement son fils.

— Tu n'est pas franc avec moi, Jacques.

— Mon cher père...

— Ne va pas me mentir... fit vivement Boislaurier. Un fils qui ment à son père, vois-tu...

Le vieux soldat n'acheva pas sa pensée...

— J'aimerais mieux reprit-il, voyant le silence embarrassé de Jacques, te voir emporter devant moi par un boulet, te voir trouer le corps par une balle que de t'entendre dire une parole de mensonge, et tu sais si je t'aime, mon Jacques, mon fils, mon espoir.

Une larme tomba sur les joues ridées du vieillard, et sa voix tremblait.

Jacques n'y tint plus. Il éclata en sanglots.

Le père lui prit la main.

— Tu as du chagrin, fils ?... Dis-le moi, confie-le moi, et foi de Boislaurier, si je puis, je le ferai cesser.

Quant à moi, on m'a parfois parlé de liste, on m'en a même parlé fréquemment, mais je n'en ai jamais vu. On m'a dit, d'abord, qu'elle était de 174, puis de 154, puis de 104 ; le chiffre 4 subsistait toujours, mais les chiffres qui précédaient n'étaient jamais les mêmes.

Eh bien, il serait temps de mettre fin à ces légendes, et que ces listes de 104, de 154 ou de 174 noms devraient bien avoir fait leur temps. Il me semble que l'heure est venue de s'entretenir d'autre chose que de ce que l'on appelle vulgairement des potins. (Applaudissements.)

Lorsqu'on exhibe des listes, que nous montre-t-on ? Des chiffons de papier sur lesquels sont inscrits des noms que, toujours, je ne sais pourquoi, on s'efforce d'attribuer à des sénateurs ou à des députés. Un nom est-il mis en avant ? Vite, on cherche dans le Parlement si quelqu'un répond à ce nom-là. Chose bizarre : on se fait un scrupule de porter les recherches ailleurs qu'au Parlement. Rencontre-t-on sur une liste un M. X ou un M. Z ? Ce M. X ou ce M. Z est forcément un sénateur ou un député. Le M. X ou le M. Z qui ne serait pas sénateur ou député est par cela même à l'abri de tout soupçon. (Sourires approbatifs).

Je trouve que c'est là un mode de procéder au moins étrange et qui, de la part du Parlement intéressé, s'explique difficilement. S'il y a des coupables présumés, je demande, comme vous, qu'on les poursuive, et certes, on n'y a pas manqué. Mais je ne vois pas quel intérêt peut avoir la gauche ou la droite à rechercher les coupables toujours et exclusivement parmi les membres du Parlement, c'est-à-dire parmi des collègues. (Très bien ! à gauche.)

Et à ce propos, j'estime que la droite aurait tort de se réjouir de semblables affaires ne profitant à aucun parti. Tous en souffrent également. Dans votre monde, messieurs (l'orateur se tourne du côté de la droite), certainement on ne parle que des hommes de la gauche, mais, pouvez-vous empêcher que dans celui de la gauche on parle un peu de vous ?

M. Halgan. — On n'a jamais cité un seul nom de la droite !

M. le président. Vous ne citez pas non plus de noms, monsieur Halgan.

M. Constans. — Mon cher collègue, je ne cherche pas à passionner ce débat et je n'avais certainement pas l'intention de monter à la tribune. Je ne demande pas mieux que d'y monter le plus rarement possible et vous savez tous que, depuis une année, je n'ai pas abusé des instants du Sénat. (Sourires.)

Je répète, messieurs, qu'aucun d'entre nous n'a rien à gagner à ce genre de scandales, et je suis convaincu que le pays demande tout autre chose que ce qu'on lui donne. Il voudrait du travail, de la tranquillité, de l'ordre, du repos, et si vous ne pouvez lui procurer tout cela, vous pouvez être certain qu'il s'arrangera de façon à obtenir ce qu'il désire. J'ajoute, messieurs, que dans un pays comme celui-là, on aura oublié... — permettez-moi d'aller jusqu'au bout de ma pensée — ... on aura bientôt oublié jusqu'aux noms des inculpés pour ne se rappeler qu'une chose : c'est qu'il y avait un Parlement dans lequel se trouvaient 104 personnes non dénommées, d'opinions inconnues, et qui étaient capables de commettre les crimes les plus abominables, les délits les plus odieux. La suspicion sera générale et pèsera sur tous les partis.

Je crois qu'il faudrait revenir à un autre ordre d'idées, s'occuper de choses plus utiles, et donner ainsi satisfaction aux volontés du pays.

Laissons la justice faire son devoir...

M. Le Breton. — Qu'elle le fasse !

M. Constans. — Laissons la justice faire son devoir et faisons le nôtre !

Nous ne sommes pas ici pour nous occuper de faits qui relèvent des tribunaux; laissons les magistrats faire leur œuvre ; gardons-nous de les gêner dans leur liberté, dans leur indépendance, et n'intervenons plus par des discussions passionnées dans des procès en cours, parce que chaque mot apporté à cette tribune peut avoir un retentissement au dehors et causer un irréparable préjudice à ceux-là même que vous voulez défendre.

En agissant ainsi, messieurs, nous en finiront avec les légendes et nous ne traiterons plus au Parlement que des affaires de Parlement. Si j'osais donner un avis à ceux qui par de pareils débats croient servir non seulement la cause de la justice, de l'honneur, de la probité, mais sans doute un peu aussi les intérêts de leur politique, je leur dirais : « Vous n'en bénéficierez pas plus que nous ! »

Lorsqu'aux élections prochaines, vous retournerez devant le pays, tenez pour certain qu'il ne vous saura aucun gré de vos accusations. Pour être indigne à ses yeux, il suffira d'avoir fait partie de l'Assemblée qu'en ce moment vous cherchez à compromettre. (Applaudissements à gauche et au centre).

L'orateur en retournant à son banc reçoit les félicitations d'un grand nombre de ses collègues.

INFORMATIONS

La Mort de M. Jules Ferry

M. Jules Ferry, président du Sénat, a succombé hier soir, subitement, à la rupture d'un anévrisme, provoquée par une affection cardiaque dont il était atteint depuis 1888.

L'incident Ribot-Du Buit

A la suite de l'incident survenu au cours de la dernière séance de la Chambre et des déclarations de M. Ribot, touchant certains procédés employés par des membres du barreau, Me Du Buit, bâtonnier de l'ordre des avocats, vient d'adresser au Président du Conseil la lettre suivante :

Paris, le 16 mars.

Monsieur le Président du Conseil des Ministres,

Vous avez, au début de la séance d'aujourd'hui, en vous expliquant devant la Chambre des députés sur les faits rapportés par le *Gaulois* et dont vous n'avez pas méconnu l'exactitude, ajouté ces paroles qui me sont répétées par trois députés, mes confrères :

« J'ai connu, à une autre époque, un autre barreau plus soucieux de ses devoirs. Avocat à la Cour de Paris, je proteste contre les procédés employés par certains avocats. »

Le *Journal des Débats* vous prête le langage suivant :

« Tout cela est une manœuvre et une manœuvre infâme ; j'espère que le Conseil de l'ordre des avocats saura faire le nécessaire pour maintenir à l'avenir la dignité du barreau. »

D'autres journaux, le *Temps* notamment, s'expriment à peu près dans les mêmes termes.

En attribuant la publication de la note parue dans le *Gaulois* à une indiscrétion commise par un membre du barreau, vous n'avez pas songé que la démarche dont vous nous avez prié, M. Martini et moi, de nous charger, dans un intérêt patriotique, nous obligeait à en entretenir M. Cottu et que, par là même, Mme Cottu serait prévenue de l'espionnage organisé autour d'elle.

Vous n'avez pas réfléchi à la corrélation que notre communication devait éveiller dans son esprit avec la tentative de pression dont elle venait de nous faire le récit.

Vous n'avez pas songé non plus que ni M. ni Mme Cottu, ni leurs amis n'étaient tenus à vous garder le secret qui nous liait seuls.

Vous avez mieux aimé vous attaquer à l'honneur du barreau, bien injustement d'ailleurs, puisque vous ne pouvez nous soupçonner ni M. Martini, ni moi, d'avoir trahi votre confiance.

Déjà, dans la séance de lundi dernier, une imputation abominable a été dirigée contre notre éminent et respecté confrère, Me Barboux. Une citation travestie des débats de la Cour d'assises a permis une équivoque méprisable qui s'est reproduite devant le Sénat.

Le barreau est las des attaques que l'un de ses membres persiste à diriger à chaque incident contre ses confrères. Vous avez pu rencontrer jusqu'ici, de la part de ceux que vous avez sacrifiés aux nécessités de la politique, un silence auquel je ne me résignerai pas. Je suis bien décidé à ne pas tolérer de tel procédés, sans les relever comme ils méritent de l'être.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil, l'assurance de ma considération.

H. Du Buit.

Le Czar et la France

Tout le monde ici est curieux de voir comment on envisagera à Berlin la dernière manifestation impériale qui a eu lieu et qui mettra fin, on l'espère, aux racontars que la presse berlinoise aime à mettre en circulation au sujet du peu de solidité de l'alliance franco-russe.

Le *Petit Parisien* a donné en son temps des détails sur le bal de l'ambassade de France auquel le czar a assisté non seulement jusqu'à la fin, mais a pris part, chose rare dans l'étiquette de notre cour, au souper donné par le comte de Montebello.

Après cela, tout le monde s'attendait à ce que l'empereur assistât également aux bals des autres grandes ambassades. Le général de Werder a annoncé immédiatement après le bal de l'ambassade de France, qu'il allait donner une brillante soirée. Il a lancé partout des invitations, mais lorsqu'il s'adressa au palais, il trouva porte close. Le comte de Woronfzoff-Dachkoff, ministre de la cour, lui fit comprendre que l'empereur n'irait pas au bal de l'ambassade d'Allemagne. Le bal donc fut contremandé momentanément ; il finit par avoir lieu le 11 mars, sur un ordre exprès venu de Berlin.

Ni le czar, ni l'impératrice, ni aucun des grands-ducs n'y ont assisté.

A deux jours d'intervalles a eu lieu le grand bal de l'ambassade d'Italie. L'empereur et l'impératrice n'y sont pas allés non plus, mais le czar y a envoyé son frère le grand-duc Wladimir et la grande-duchesse Marie Pavlovna. Bien que froissé de l'absense du czar, le baron de Marochetti, ambassadeur d'Italie, a eu néanmoins la satisfaction de se voir plus honoré que son collègue d'Allemagne.

Toutes ces nuances ont produit une vive impression sur le monde diplomatique.

On assure que le czar, ayant entendu parler des réflexions que son attitude a provoquées, aurait dit à M. de Chichkine : « Il n'y a rien d'étonnant à ce que j'ai fait. Je cherchais depuis longtemps l'occasion de montrer mon amitié pour la France, et de montrer que des incidents pareils à celui du Panama, et qui arrivent dans tout pays, ne sauraient altérer nos sympathies nationales et exercer aucune influence sur la politique. Voilà pourquoi nous sommes allés chez le comte de Montebello, qui mérite d'ailleurs personnellement les égards qui lui sont dus comme ambassadeur de France. »

Le Procès en corruption

Le procès s'allonge sans que, de façon précise, on puisse en déterminer la fin.

Samedi apparaissait, hier, comme le dernier terme ; ce soir, on parle de dimanche et, mieux encore, de lundi.

Très probablement, le verdict sera rendu ce jour-là, mais on ne peut rien affirmer encore. Bien malin aussi serait celui qui pourrait pronostiquer à cette heure la conclusion pénale de l'affaire.

Le corps diplomatique et le Panama

M. Andrieux, interwiewé, déclare qu'aucun membre du corps diplomatique n'a figuré jamais sur les listes du baron de Reinach.

Le monopole des avocats

En présence des incidents qui se sont produits à la cour d'assises de la Seine, M. Maurice Faure a fait part à plusieurs députés de son intention de reprendre son projet de loi tendant à la suppression du monopole des a ocats.

Le gouvernement serait favorable au projet de M. Faure.

L'incident Barboux-Du Buit

Le gouvernement sera probablement interpellé au sujet de l'incident survenu entre Me Barboux et Me Du Buit.

Le gouvernement acceptera la discussion immédiate.

Paris, 17 mars.

M. Chantagrel, ancien député, se jugeant offensé par la plaidoirie de Me Barboux, se proposait de lui envoyer ses témoins. Il y a renoncé, après avoir consulté ses amis.

On annonce que M. Ribot ne répondra pas à la lettre de Me Du Buit, le président du conseil se référant au compte-rendu officiel, tandis que Me Du Buit prend pour base les compte-rendus de divers journaux.

Berlin, 17 mars.

La commission militaire a repoussé définitivement la loi militaire.

L'Insaisissable Arton ?

Le *Courrier de Cannes* publie un article donnant des détails précis sur le séjour d'Arton sur le littoral méditerranéen. D'après cet article, Arton était le 12 février à Monaco et jeudi dernier à Beaulieu, revenant de Nice à Monaco. Arton a été reconnu par un garçon d'hôtel qui, ayant fait part à un de ses camarades de sa découverte, apprit de celui-ci que quelques jours auparavant il avait pris pour Arton à la gare de Florence deux billets de wagon-lit pour Venise. Jeudi dernier, se rendant à Nice en voiture, le même garçon rencontra Arton à Beaulieu.

Il caressait de ses mains rudes la main du jeune homme.

Le père lui prit la main.

— Oui, mon père, oui, mon père... bégayait-il .. moi aussi, je vous aime... je ne veux plus vous faire de peine... et vais tout vous dire.

III

Il y avait eu entre les deux hommes quelques minutes de silence.

Le père attendait les confidences de son fils, soucieux, anxieux presque.

Le fils semblait hésiter maintenant que le moment de la confession était venu, qu'il avait promis de parler et qu'il n'y avait plus à reculer.

Il regardait le fermier avec plus d'embarras qu'auparavant, presque avec effroi.

L'aveu était donc bien dur à faire.

Pour se donner une contenance, Pierre Boislaurier avait repris sa pipe, et la bourrait, enfonçait le tabac d'un pouce fiévreux.

Dans la ferme, on n'entendait pas un bruit.

La mère et Paul, restés dans la grande salle, et qui avaient compris à la physionomie du père ce qui allait se passer, attendaient avec inquiétude la fin de l'entrevue, se demandant ce qui allait en sortir, n'osant pas remuer et même se parler.

Voyant que Jacques continuait à garder le silence, le père leva la tête.

— Eh bien, reprit-il, fiston.

Le fils tressaillit.

— Parions, reprit le vieux soldat d'un air presque riant, pour encourager le jeune homme, qu'il y a de la fillette là-dessous ?

Jacques inclina la tête.

— Eh bien, reprit le fermier en éclatant... Voilà-t-il pas une belle affaire !... Et faut-il chercher tant de tournures pour avouer à son père une petite amourette ? Tu es en âge, que diable ! d'aimer et d'être aimé... Ce n'est pas un crime que tu as commis là... Et tu l'aimes bien, dis !...

— Je n'aimerai jamais qu'elle.

Boislaurier eut un nouvel accès de rire.

On dit toujours cela, la première fois.

— Moi, riposta Jacques d'un ton grave, je le dis parce que je le pense, mon père, et je ne penserais jamais autrement.

Le vieux soldat haussa les épaules.

— Nous verrons bien...

— C'est tout vu, mon père...

— Soit !... Tu l'épouseras et ta maladie sera finie.

Jacques était redevenu pâle.

Le fermier le regarda.

— Est-ce que ce serait une femme que tu ne peux pas épouser que tu aimerais ainsi.

— Mon père...

— Te voilà tout décomposé et tout tremblant... Tu rougis donc de ton amour ?...

Jacques se redressa fièrement.

— Non, père, non...

— Eh bien, quoi ?

— C'est que je ne sais pas si elle m'aime, si elle voudra de moi...

— Et pourquoi n'en voudrait-elle pas ?

— Elle est si belle !

— Et toi n'es-tu pas beau garçon ? Tu n'es pas si déjeté, non plus, fiston...

— Puis elle est riche, sans doute.

— J'ai aussi là quelques écus qui dorment, et rien ne me coûtera pour assurer ton bonheur.

— Ah ! mon père, mon cher père, que vous êtes bon.

— C'est tout naturel, ne t'attendris pas... Dis-moi seulement qui elle est... et je verrai ce que nous pouvons faire... Elle sait que tu l'aimes ?

— Je le lui ai dit...

— Et elle ?...

— Elle ne m'a pas découragé.

— C'est froid ! Et son nom... Tu ne m'as pas dit son nom ?

— C'est la fille de M. Poitevin, l'huissier.

Le père Boislaurier, qui allait et venait devant son fils, s'arrêta brusquement.

Sa pipe tomba de sa bouche et se brisa sur le pavé.

— Mlle Louise ? bégaya-t-il, muet de stupeur.

— Mlle Louise, fit le jeune homme.

Le fermier commença à marcher avec plus d'agitation encore qu'auparavant, les bras cassés par la surprise.

— Ainsi, c'est Mlle Louise que tu aimes ?

— Oui, mon père.

— Ah ! je comprends que l'aveu ait été lent à sortir.

Jacques était devenu plus blanc que les rideaux de la fenêtre.

— Est-ce que mon père ?

— Quoi ? demanda brusquement le fermier.

— Vous désapprouveriez ?...

— Mlle Louise n'est pas faite pour toi, fiston.

— Mon père...

— Une coquette... une demoiselle sur laquelle on jase déjà...

— Ce sont des calomnies, fit vivement Jacques.

— C'est possible ! Et je ne mettrais pas ma main au feu qu'on ne cause pas sur elle à tort, comme sur toutes les jolies filles, mais ce n'est pas la ménagère qu'il faut à un paysan comme toi.

— Je n'en aimerais jamais une autre.

— Tu me l'as déjà dit... Mais tout ce que tu gagnes dans une année, malheureux, ne te suffirait pas à payer une de ses robes.

— Elle cessera d'être coquette quand elle m'aimera.

— Si elle t'aime plus que la toilette...

— Elle m'aimera, père... Je ferai tant d'efforts pour cela.

Le fermier se grattait la tête.

— Après tout, fiston, c'est ton affaire... Quand elle sera ta femme, ce sera à toi de la mâter.

Jacques eut un tressaillement de joie.

— Ainsi, mon père, vous ne refusez pas ?

— Le père est un honnête homme, ma fortune égale à peu près la sienne... Il ne nous sera pas difficile de nous entendre, et si l'affaire te tient tant à cœur...

— Vous demanderez sa main pour moi ?

(*A suivre.*)

Arton, qui était en compagnie d'une jeune femme, était arrêté avec son phaëton et essayait d'arracher une pierre du sabot de l'un de ses chevaux. S'approchant de lui, le garçon voulut s'assurer qu'il était bien en présence d'Arton ; il lui offrit ses services que celui-ci accepta.

Après avoir enlevé la pierre du sabot, le garçon dit en s'adressant à Arton : « Vous êtes le monsieur que j'ai eu l'honneur de servir il y a un an à Monte-Carlo, et vous avez eu la bonté de me donner 100 francs d'étrennes à votre départ. Je ne suis pas habitué à recevoir de semblables étrennes, et votre générosité m'a laissé une inoubliable impression. »

Arton rougit et ne répondit pas, mais tirant son porte-monnaie de sa poche, il offrit un louis à son interlocuteur. Celui-ci refusa, ajoutant : « Je vous connais bien, vous êtes M. Arton, et je crois devoir vous dire que vous commettez une grande imprudence en venant ici en ce moment. » Arton ne répondit pas, mais il eut un geste d'insouciance semblant signifier : « Je ne crains rien. »

La dissolution

Les journaux du matin disent que l'idée d'une dissolution gagne du terrain à la Chambre.

La dynamite

Une machine infernale, découverte à Blackheatch, près de Londres, va être analysée.

Les anarchistes

D'après le *Journal*, les agents de la sûreté sont allés à Bruxelles surveiller les anarchistes qu'on suppose décidés à commettre de nouveaux attentats. Ils sont, paraît-il, sur une piste très sérieuse. On s'attend à une capture de la plus grande importance.

Tonkin

On écrit d'Hanoï au *Jour* :

« On fait beaucoup de bruit dans la colonie, d'un fait assez curieux. Le lieutenant-colonel Clamorgan, ayant voulu rétablir un poste à un endroit où nos couleurs avaient déjà flotté, mais situé tout près d'un terrain contesté, a trouvé la place occupée par des réguliers chinois qui ont aussitôt fait le branle-bas du combat. Très prudent et connaissant l'esprit du gouverneur, le lieutenant-colonel Clamorgan, qui commande le deuxième territoire (Sept-Pagodes) a tout au moins voulu protester en établissant un poste devant celui des chinois. Ceux-ci ont réclamé à nos autorités... et ont eu raison.

» Comment ! voilà un poste établi en plein territoire contesté, c'est-à-dire sur un territoire où aucun parti ne devrait avoir garnison, — et nous n'avons même pas le droit d'en établir un en face ! C'est probable : puisqu'on parle déjà du déplacement du distingué lieutenant-colonel et d'une injuste disgrâce.

» Nouvelle preuve — et convaincante — des *cessions ou promesses de cessions qu'a faites ou fait faire* à la Chine M. de Lanessan, pour obtenir le retrait des réguliers chinois qui nous envahissaient, à l'époque de son retour du Japon, au mois de septembre dernier. »

Au Dahomey

Le paquebot *Liban*, de la Compagnie Fraissinet, courrier du Congo, du Dahomey et du Sénégal, est arrivé jeudi à Marseille,

Le paquebot a rapatrié 102 sous-officiers et soldats d'infanterie de marine, plusieurs marins et canonniers. Parmi les militaires se trouvaient dix malades qui ont été transportés à l'hôpital.

Le *Liban* avait encore à bord 120 Dahoméens, dont 39 femmes, conduits par un barnum. Leur chef est le prince Laouany Ronoko, de Lagos. Ils seront à Paris la semaine prochaine.

Les nouvelles apportées par le courrier se réduisent à peu de chose.

Le général Dodds, actuellement à Porto-Novo, se proposait de rentrer par le *Tibet* ; mais il n'a pas jugé la pacification assez complète pour quitter encore le pays. Dans sa tournée à Ouidah, il a été très acclamé.

Les Dahoméens ne l'appellent plus que le grand fétiche. Aussi cette région s'est-elle vite repeuplée. Il n'en est pas de même vers Abomey, où se trouve le colonel Grégoire. Chaque jour, nos troupes sont attaquées par des bandes restées fidèles à Behanzin. Aussi, dès que la saison sèche le permettra, le général Dodds se propose de pousser une pointe sur le Nord d'Abomey.

Il n'y a presque plus de malades dans les hôpitaux.

Tout va bien à la côte. Les maisons de commerce ont rouvert leurs comptoirs.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

Lycée Gambetta

M. le recteur de l'académie de Toulouse vient d'allonger d'un jour les vacances de Pâques.

La sortie qui devait avoir lieu le mercredi 29 mars aura lieu le mardi matin 28 mars.

Inspection

M. Bruyère, intendant militaire, a été désigné pour inspecter, cette année, le 17e corps d'armée.

Revue

M. le général Combarieu, commandant la 65e brigade, a passée hier matin, sur la place Thiers, la revue du 7e de ligne que nous avions annoncée.

Les troupes étaient en tenue de campagne.

Le général s'est montré satisfait des manœuvres et de la tenue du régiment.

Engagements

Le ministre de la guerre fait connaître que le chiffre des engagements de trois ans à recevoir en mars 1893 est atteint au 14e, 15e, 18e, 36e, 39e, 46e, 52, 55e, 56e, 57e, 77e, 85e, 92e, 100e, 105e, 106e, 114e, 152e, 145e, et 157e régiments d'infanterie ;

8e bataillons de chasseurs ;

1er, 5e, 8e, 12e, 14e, 16e, 18e et 22e régiments d'artillerie ;

1er, 4e, 14e et 16e bataillons d'artillerie de forteresse ;

1er, 2e et 3e régiments du génie.

Par arrêté du ministre des travaux publics, le département du Lot a été distrait du sous-arrondissement minéralogique de Rodez et rattaché au sous-arrondissement d'Albi.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 27 février 1893

Présidence de M. Cangardel, Directeur semestriel

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire général dépose les publications reçues. Il signale 1° dans le *Bulletin* de la société historique et archéologique de la Corrèze, des notes biographiques sur le général Marbot ; 2° dans le *Bulletin* de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, un travail de notre confrère, M. l'abbé Taillefer, sur l'aliénation des biens ecclésiastiques en 1576, déjà paru dans le *Bulletin* de la Société des études ; 3° dans une étude sur les francs-archers par M. l'abbé Galibert, curé de Caylus, — on sait que cette localité faisait partie de l'ancien Quercy.

M. Pépin, trésorier général du Lot, présenté à la dernière séance par MM. Cangardel et Caminade, est élu membre résident.

M. le secrétaire général remet à MM. Daymard et de Laroussilhe leurs cartes de délégués au 31e congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne.

Il donne lecture d'un article publié par notre confrère M. H. Caminade, dans l'*Avenir Gourdonnais*, sur un poème de M. J.-B. Rouquet : *Jeantèt et Tontounet*.

M. Greil donne lecture d'une satire peu connue, contre Montmaur, helleniste quercynois distingué (17e siècle) ; cette satire intitulée : *La vie du Grand Mogol*, a été publiée en 1643.

M. de Laroussilhe signale la mort de M. Landes, résident de France au Tonkin, membre de la Société des études. La Société exprime à sa famille tous ses regrets et lui adresse ses compliments de condoléance.

M. l'abbé Gary est désigné pour faire la notice nécrologique de M. Landes.

Sur la propositton de M. le secrétaire général, il est décidé que le conseil d'administration du *Bulletin* se réunira vendredi prochain pour étudier la composition du prochain *Bulletin* ainsi que l'organisation d'un concours littéraire, historique et artistique, devant coïncider avec le concours régional de Cahors, qui aura lieu l'année prochaine.

La séance est levée à 10 heures.

Le président, François CANGARDEL. — *Le secrétaire*, Joseph-BLANC.

Eclipse de lune

La lune, qui en se terminant donnera naissance à la grande éclipse totale de 1893, commence aujourd'hui ; elle ne précède que de deux jours le passage du soleil à l'équinoxe de printemps. Ce phénomène se produira lundi matin, vers neuf heures. A partir de ce moment, jusqu'au mois de septembre, le soleil sera dans l'hémisphère boréal.

A Cahors, l'éclipse du 16 avril sera très peu de chose. En effet, la partie éclipsée ne dépassera pas 3 0/0 du diamètre du soleil. La quantité de lumière envoyée par l'astre ne sera diminuée que d'une quantité insignifiante.

Figeac

Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber, la foire du 15 mars a été très belle.

Tous les marchés étaient très largement approvisionnés. La présence d'un grand nombre de marchands étrangers a rendu aux transactions l'activité d'autrefois.

Le marché aux cochons gras a été très animé. Ils ont été enlevés à 38 fr., jusqu'à 42 fr. les 50 kilos. La hausse persiste sur les porcelets.

Les veaux et les moutons gras, très recherchés, se sont vendus 0,75 et 0,80 le kilog. Le foirail des bœufs était littéralement bondé. La hausse, s'est accentuée sur les bœufs d'attelage. Le nombre des ventes effectuées est innombrable.

La baisse persiste sur le blé, qui n'a valu que 16,25 jusqu'à 17 fr. l'hectolitre, selon qualité. Le maïs, 13 fr. L'avoine, 8 fr. 25.

Les volailles grasses étaient fort chères à 0,65 et 0,70 le 1/2 kilog.

Œufs, 0,55 la douzaine.

Malgré la présence d'un certain nombre de voleurs à la tire, on ne signale aucun enlèvement de porte-monnaie, grâce aux mesures prises par la police et la gendarmerie.

* * *

L'avant-dernière nuit, vers 1 heure du matin, un orage très violent s'est abattu sur la ville et la région. Une pluie torrentielle n'a cessé de tomber pendant une heure et a fait monter les eaux de la rivière. Le grondement répété du tonnerre faisait trembler les habitations. Cet orage a paru extraordinaire à la saison où nous sommes.

Prayssac

Les bœufs se vendaient à de bons prix.
Les porcs, aux cours habituels.
Les moutons, 70 cent. le kilog.
La volaille, de 40 à 45 cent. la livre.
Les lapins, de 0,20 à 0,25 la livre.
Les dindons, de 11 à 13 fr. la paire.
Les œufs, de 45 à 50 cent. la douz.
Blé, de 13,50 à 14,50 les 4/5.
Maïs, de 9 à 9 fr. 50 les 4/5.
Pommes de terre, de 3 à 5 fr.

Fourmagnac

Le 12 mars dernier, le nommé Faltret, domestique chez M. Bladon, à Piers, commune de Fons, était allé passer la journée à Fourmagnac.

En rentrant chez lui, vers 10 heures du soir, il fut assailli par un individu qui lui donna plusieurs coups de pierre et le laissa comme mort.

Le blessé étant un peu pris de boisson n'a pu reconnaître son agresseur.

Le porte-monnaie de Faltret ayant été retrouvé sur la route, le lendemain, le vol ne serait pas le mobile du crime.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Tribunal correctionnel de Cahors

Dans son audience de jeudi, le tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

5 fr. d'amende, pour délit de pêche, au sieur Pierre Fougera, de Cabrerets.

50 fr. d'amende pour délit de chasse, à François Amouroux de Frayssinet-le-Gélat.

Les sieurs Martinet François, de Ste-Baseille et Delivet, de St-Médard, sont condamnés, le premier à 3 mois de prison et le deuxième à 1 mois, pour vol d'une bassine en cuivre au préjudice du sieur Calmel, propriétaire à Frayssinet-le-Gélat.

Magot Camille, de Bouziès-Haut, est condamné à un mois de prison pour vol d'une chèvre.

Le femme Marie Bouxayré, veuve Maurin, demeurant à Cahors, est condamnée à 15 mois de prison pour vol d'une somme de 600 fr. au préjudice de la femme Caminade.

La femme Pauline Alazard, épouse Fabre et son fils, sont condamnés à un mois de prison, le fils, avec bénéfice de la loi Bérenger, pour vol de poules.

Le sieur Emile Longayrou, propriétaire à Francoulès, est condamné à 2 mois de prison pour outrages et insultes à M. Bouloumié, huissier à Catus.

THÉATRE DE CAHORS

DIRECTION DE M. J.-P. GUYOT

Mardi 21 Mars 1893

Joséphine vendue par ses Sœurs

Opéra-Comique en 4 actes

Musique du 7me de ligne

PROGRAMME du 19 MARS 1893

de **4** à **5** heures du soir (*Allées Fénelon*)

Le Régiment de Champagne	Kelsen.
Les Cloches de Corneville (fantaisie)	Planquette
Le Cœur d'Yvette (valse)	Klein.
Thème varié pour clarinette solo (exécuté par M. Louis sous-chef)	Mayseder.
Les 28 jours de Clairette (Polka)	V. Roger.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 11 au 18 mars 1893

Naissances

Baldy Jean, rue Nationale, 71.
Guiraudet Louise Françoise, à Cabessut.
Vergnaud Mathilde, rue des Capucins.

Mariages

Couderc Etienne, employé de commerce, et Trigolet Marie, coupeuse en robes.

Décès

Alaux Joseph, couvreur, 49 ans, rue Ste-Barbe, 13.
Pons Marie, s, p. 65 ans, Ve Cabanes, rue de la Merci, 3.
Mommouton Raymond, 3 ans, rue Pelegri, 10.
Delmas Jeanne Marie Rose, 3 mois, rue du Château, 1.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à *M. Vincent*, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES

A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à Cahors, le 1er et le 3e samedi de chaque mois

Hôtel de l'Europe

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — **M. AUDOUARD** engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat.

Méfiez-vous des contrefaçons !

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des **Grands Magasins du Printemps de Paris** que nous publions aux annonces.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des *Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes*, etc. — 1 fr. 50 la boîte.

Exiger le nom WLINSI

LE VIN de G. SEGUIN Réveille l'appétit, facilite la digestion, coupe les fièvres, combat la *Chlorose* et l'*Anémie* ; il convient à tous les tempéraments affaiblis.

Paris, 378, rue Saint-Honoré.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES DE PAQUES 1893

Extension de la durée de validité des Billets

ALLER ET RETOUR

A l'occasion des **Fêtes de Pâques**, la Compagnie d'Orléans étendra jusqu'au Mardi 11 Avril inclus, la durée de validité de ses Billets d'**Aller** et **Retour** à prix réduits, qui seront délivrés, pendant la période du Mercredi 29 Mars au Lundi 10 Avril inclus, aux conditions de son Tarif spécial **G V** n° **2**.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le Tarif précité, lorsqu'elle sera supérieure à celle ci-dessus fixée.

Fêtes de Pâques à Madrid

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte et des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera du 22 mars au 1er avril 1893, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaise, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, des billets aller et retour de 1re classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 francs, avec faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye ; et, en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant vingt jours et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

SEMAINE SAINTE A SÉVILLE

FOIRE DE SÉVILLE

1893

A l'occasion des Cérémonies de la Semaine Sainte, du 26 mars au 1er avril et de la Foire et des Fêtes qui auront lieu à Séville du **18** au **22 Avril**, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies espagnoles, délivrera du 17 mars au 16 avril inclus, au départ de Paris, Orléans, le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets Aller et Retour de première classe pour Séville, au prix réduit et uniforme de 250 fr., par place, avec faculté d'arrêt sur divers points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 5 Mai inclusivement et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe « Sud-Express » jusqu'à Madrid, à la condition de payer en outre du prix ci-dessus le supplément complet c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

Bibliographie

Nous signalons tout particulièrement à nos lecteurs un très beau travail de M. E. Glasson, de l'Institut, sur la filiation en droit romain et en droit français, surtout un chapitre tout à fait neuf sur la Filiation en législation comparée. Ce travail figure dans la 410e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE qui contient encore un intéressant article de M. Compayré sur l'éducation des Filles, une savante étude minéralogique de M. Ch. Vélain, sur le Filon, deux contributions de M. Ch. Girard sur les questions à l'ordre du jour du Filtrage et de la Filtration, enfin un aperçu économique de M. Fournier de Flaix sur les Finances des Etats.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET Cie
56, RUE JACOB, A PARIS

LA
MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été juqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'*essai* pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Cie, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et *en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.*

Prix pour les départements : 1re édition : 3 mios, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois. 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

Pour guérir les chatouillements de la gorge, les irritations des bronches, les quintes de toux nerveuses et incessantantes, la grippe, les rhumes, si nombreux dans cette saison, les médecins conseillent toujours l'emploi du SIROP DE SÈVE DE PIN MARITIME de LAGASSE.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864
CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS
Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Comptes de Chèques. — Dépôts à échéance fixe.
Chèques directs sur France et Étranger.
Ordres de Bourse. — Souscriptions.
Avances et Opérations sur Titres. — Garde de Titres.
Escompte et Encaissement d'Effets de Commerce.
Escompte et Encaissement de Coupons.

(Paiement sans frais des coupons des Cies de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest, de Paris-Lyon-Méditerranée, etc.)

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE possède des Succursales dans les principaux quartiers de Paris et dans les principales villes de France.

CONTRE les *rhumes* (grippe, *bronchites*, irritations de *poitrine* et de gorge, le Sirop et la Pâte Pectorale de Nafé de Delangrenier possèdent une *efficacité certaine*, constatée par des médecins de l'Académie de médecine. Ne contenant ni opium, ni morphine, ni codéine, on les donnera avec sécurité et succès aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les pharmacies.

OPTIMA
SAINDOUX
PUR
EXTRA
A & Co
CHICAGO

Agents régionaux pour la vente exclusive au commerce de gros : MM. A. MITTEAU et fils, à Périgueux.

LE VIN DE PEPTONE DE CHAPOTEAUT contient la viande de bœuf digérée par la pepsine, il est beaucoup plus actif que les jus et extraits de viande ; on nourrit avec lui les anémiques, les convalescents, les phtisiques, les malades privés d'appétit, dégoûtés des aliments ou ne pouvant les supporter par suite de maladies graves.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

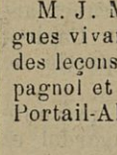

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte
Breveté S. G. D. G.
Enclume de Famille
Système breveté S G. D. G. Prix 2 fr.

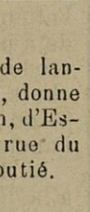

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY.
Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil.*

Écharpes pour maires et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

A VENDRE 25 fr. *Dictionnaire Dupinney de Vorepierre*, relié en 2 gros volumes demi-chagrin, a coûté **100 fr.**

MALADIES DES YEUX
ET DES PAUPIÈRES

Le Docteur LIÉNARD, de la Falculté de Paris, licencié ès-sciences, chirurgien oculiste, sera à Cahors, hôtel des Ambassadeurs, le deuxième dimanche de chaque mois.

Consultations gratuites pour les indigents, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison Mme Ve Montcoutié.

PRIX MODÉRÉS

DEMANDEZ chez tous les **LIBRAIRES**
et à l'Imprimerie Laytou, rue du Lycée (Cahors).
La petite Carte de poche
DU LOT

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE POPULAIRE
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE
CAMILLE FLAMMARION

PHYSIQUE POPULAIRE
Par Emile DESBEAUR
Lauréat de l'Institut.

La Physique étudie les forces de la Nature et l'utilisation de ces forces.

Les découvertes extraordinaires, faites en ces derniers temps, reposent sur les appropriations nouvelles de ces forces.

Les progrès de la science physique sont devenus tout à coup si rapides, les phénomènes physiques sont apparus avec une fécondité si prodigieuse, qu'un livre nouveau — qui relate ces progrès, qui explique ces phénomènes — est devenu indispensable.

La **Physique populaire**, de M. Emile Desbeaux vient répondre à ce besoin, vient satisfaire à l'ardente curiosité des esprits modernes qui aspirent à pénétrer les mystères dont nous sommes enveloppés, et à parvenir à la connaissance intime et complète de la vie des choses.

La *Physique populaire* est le quatrième volume de la *Bibliothèque* fondée par Camille Flammarion dans le but d'exposer, sous une forme accessible à tous, l'ensemble des connaissances humaines.

Cet ouvrage, magnifiquement illustré, mettra sous les yeux des lecteurs toutes les découvertes nouvelles de la science et de l'industrie, les diverses applications de l'Energie, le Phonographe, le Téléphone, le Téléphonographe, le Téléphote, ainsi que les manifestations si variées des forces de la nature, l'Energie électrique, l'énergie lumineuse, l'énergi calorifique, merveilleux phénomènes qui s'accomplissent chaque jour autour de nous et constituent, en somme, la vie de la terre et le cadre de la vie humaine.

Les précédents ouvrages de M. Emile Desbeaux, couronnés à deux reprises par l'Académie française, adoptés par le Ministère de l'instruction publique pour les bibliothèques scolaires et populaires, traduits en plusieurs langues, sont un sûr garant du succès auquel est destiné la *Physique populaire.*

La *Physique populaire* est publiée en **100 livraisons à 10 centimes** et en **20 séries à 50 centimes**, format grand in-8° jésus.

Il paraît deux livraisons par semaine. — On peut souscrire à l'ouvrage complet, *reçu franco en séries*, à leur apparition, contre un mandat de dix francs adressé aux éditeurs :

C. MARPON ET FLAMMARION, 26, rue Racine, PARIS.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

LA MARQUE DE FABRIQUE ci-contre
et le nom CHRISTOFLE en toutes lettres
Seules garanties pour l'Acheteur

COUVERTS CHRISTOFLE
ARGENTÉS SUR MÉTAL BLANC
CHRISTOFLE & Cie
MANUFACTURE A PARIS, 56, RUE DE BONDY
Représentants dans toutes les villes de France et de l'Etranger
Nos représentants à Cahors, sont **MM. Mandelli**, père et fils horl.-bijoutiers. — ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

DEUX GRANDS PRIX
à l'Exposition Universelle
1889

LISEZ le MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS, *qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés*, les renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publie régulièrement les Listes de tous les Tirages et des Echéances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction : 32, rue de la Sourdière, Paris.
8 fr. par an, paraît tous les jeudis.
(27 années d'existence)
Envoi gratuit d'un numéro sur demande.

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.

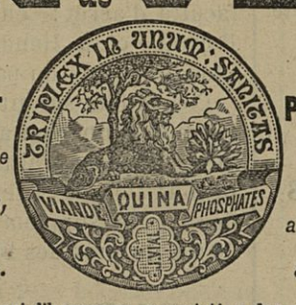

Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Composé des substances absolument indispensables à la formation et au développement de la chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux.

Le **VIN de VIAL** est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'**Anémie**, la **Chlorose**, la **Phthisie**, la **Dyspepsie**, les **Gastrites**, **Gastralgies**, la **Diarrhée atonique**, l'**Age critique**, l'**Etiolement**, les longues **Convalescences**. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt dans les principales pharmacies.

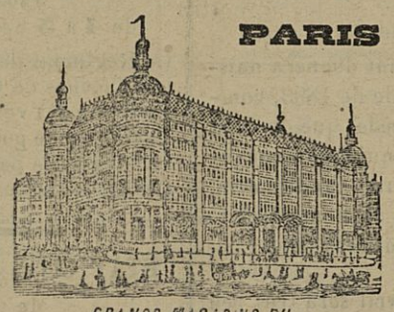

PARIS

GRANDS MAGASINS DU
Printemps
NOUVEAUTÉS

Envoi gratis & franco
du catalogue général illustré, renfermant toutes les modes nouvelles pour la **SAISON d'ÉTÉ**, sur demande affranchie adressée à
MM. JULES JALUZOT & Cie
PARIS

Sont également envoyés franco les échantillons de tous les tissus composant nos immenses assortiments, mais bien spécifier les genres et prix.

Expéditions *franco* à partir de 25 francs

UNION DES OUVRIERS
Tailleurs de pierre et Maçons

L'Union des ouvriers maçons, tailleurs de pierre, se recommande au public pour tous travaux de maçonnerie, taille de pierre, sculpture, travaux de cimetière, etc., etc. Travaillant par eux-mêmes, ils peuvent, vu leur nombre, activer les travaux et faire les prix les plus modérés.

Siège Social : Rue de Vayrols, n° 7

Vignes Américaines
PAR MILLIONS DE PLANTS A LA VENTE
500 variétés

Othellos et Jacquez, racinés, 1er choix..... **40** fr. le mille.
Herbemont, Clinton dit plant Pouzin..... **50** fr. —

Greffés soudés, depuis **150** fr.

Envoi *franco* du prix-courant sur demande. — S'adresser au propriétaire : **M. Victor COMBES**, chevalier du Mérite Agricole, A VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

Vins de Bordeaux-Médoc

Vins vieux blancs et rouges au détail et vins en fûts, Cognacs, Rhums, Armagnacs et Champagnes, tous articles de marque et garantis.

Vente à Cahors, 19, rue Saint-Barthélemy, chez **M. Lasserre**, ancien chef de section.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE
Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.